

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 29 janvier 2024 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-
Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-
EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Laurent LAUVAUX, Conseillers
Communaux.

Objet n°14 - Question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves Hubaut relative au déneigement des voiries communales

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Pierre- Yves Hubaut relative au déneigement des voiries communales.

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames, Messieurs les Échevins et Présidente du CPAS,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le 17 janvier dernier, l'ensemble du pays a dû faire face à un épisode neigeux que nous n'avions plus rencontré depuis plusieurs années.

Plusieurs jours avant l'arrivée de cet épisode climatique, l'ensemble des médias a alerté la population de l'arrivée de précipitations hivernales.

Ainsi, on a pu lire ou entendre dans la presse qu'environ 10cm de neige étaient attendus sur notre Ville.

En outre, nous avons été prévenus qu'en plus de cette neige, les températures avoisinant les -10 C° risqueraient de compliquer fortement la circulation sur nos routes.

Notre administration doit normalement se préparer chaque année pour le salage des voiries et a eu, en plus, une semaine pour s'adapter à l'arrivée de la neige.

Cependant, chacun a pu constater que la manière dont la situation a été gérée n'a pas été optimale.

En effet, certaines voiries étaient totalement impraticables et d'autres extrêmement dangereuses.

Nous avons pu lire, sur les réseaux sociaux, un bourgmestre et des échevins confiants et soutenant le personnel du service travaux et les prestataires privés.

Bien qu'étant parfaitement convaincu que chacun a fait le maximum, plusieurs questions se posent :

- Pourriez-vous nous exposer la manière dont vous vous êtes préparés à cet épisode hivernal ?
- Comment expliquez-vous que certaines voiries ont été parfaitement déneigées et que d'autres absolument pas ?
- Les partenaires externes sollicités vous ont-ils donné satisfaction ?
- Dans la négative, des réclamations ou sanctions sont-elles envisagées ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Enfin, je tenais, à nouveau à faire part de mes remerciements et soutien aux membres du personnel qui ont été sur le front, en pleine nuit, pour la sécurité des Brainois.

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question.

Avant le début de la saison, le Service Travaux fait le point sur la préparation en vue du service d'hiver. Le matériel est contrôlé et, le cas échéant, est remis en état. Parallèlement, un marché avec des prestataires privés est lancé. Ce marché est divisé en autant de lots que de circuits (ou zones) sur l'entité. Il s'agit d'un marché de service où le prestataire est fourni en sel par l'administration.

Lorsque les prévisions de neiges ont été annoncées, il a été convenu que les deux prestataires désignés prennent en charge le traitement de l'ensemble de l'entité. Le Service Travaux, lui, se tenait prêt à intervenir en complément, le cas échéant.

Afin de comprendre la problématique qui est soulevée pour cet épisode, il y a plusieurs paramètres à prendre en compte.

Tout d'abord, le bon moment pour sortir une lame de déneigement n'est pas simple : D'une part, il ne peut pas être trop tôt au risque que ce passage de lame soit inefficace voire dégrade la route. D'autre part, une fois les engins lancés, le traitement doit se faire un laps de temps relativement court.

Il y a ensuite, l'efficacité du sel épandu. En effet, afin que le sel agisse de manière efficace, il faut qu'il y ait suffisamment de passage.

Enfin, une réflexion doit s'opérer sur la priorisation des voiries à traiter.

Le prestataire qui avait une zone plus réduite sur l'entité a pu réaliser l'ensemble de son circuit dans les temps. Les routes ont pu être dégagées et le sel répandu a pu jouer son rôle.

L'autre prestataire avait tout le reste de l'entité. L'ordre de débiter la sortie ayant été donné au même moment, il n'a pas eu le temps nécessaire pour déneiger toutes les zones reprises dans son marché avant que la neige ne s'accumule sur les routes non traitées dans les temps.

L'entreprise a continué son travail toute la journée de jeudi jusque tard dans la nuit.

Le vendredi matin l'administration a directement interpellé l'entreprise afin de le questionner sur sa prestation.

Celui-ci a connu plusieurs problèmes qui ont accumulés du retard lors de la tournée, tels que des blocs de sel aggloméré qui ont créé des pannes au niveau des trémies ou, encore, l'inaccessibilité de certaines rues due à des obstacles qui empêchaient le passage.

Une réunion de débriefing doit encore être fixée avec l'entreprise.

Le service travaux a tenté de pallier au mieux pour satisfaire à toutes les demandes d'intervention et ce, de jour comme de nuit jusqu'au samedi à 10h30.

Je me suis battu pour mettre moins de sel dans la nature si belle de Braine-le-Comte. Si vous vous souvenez, il y a quelques années, on mettait 50 tonnes de sel par passage et maintenant on est tombé à 25 tonnes pour les sorties notamment grâce à une meilleure gestion de l'épandage. Cette fois-ci on a répandu 80 tonnes de sel. Quand on dit qu'on n'a pas salé ! Les gens doivent savoir que cela finalement s'évacue dans notre belle la nature.

On aurait pu faire mieux. Oui, peut-être, à évaluer en tous cas.

